

N° 2018-20

Séance du 20 mars 2018

Référence écriture délib :
PC/MS/CS

Nombre de membres en exercice :	64
Qui ont pris part à la délibération :	50
	Dont 8 procurations
Votes pour :	50
Vote(s) contre :	0
Abstention(s) :	0
Date de la convocation :	12 mars 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt mars, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE

Présents votants (42) : TREY Jean-Claude, VIDAL Thierry, MOUNIQ Jean, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, ESTRADÉ Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, GISTAU Patrick, CARROT Jean-Michel, NERIN Franck, ROTGE Gilbert, DESCOUENS Bernard, PAUCIS Jean, ANGLADE Jean-Louis, BECH Jean-Pierre, FINES Frédéric, BOUYGARD Pierre, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, BACQUE Jean, DUBERNARD Alain, LAFFONT Jean-François, BALAGNA Patrice, LACAZE Noël, TOUCOUERE Laurent, ROBIN Isabelle, ACCHINI Nicole, AUTHENAC Philippe, BAZERQUE Albert, PENE Roland, MIR André, NARS Aline, POME Maryse, FORTINE Didier, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, MILLET Michel.

Présents non votant : PEFONTAN Marie-Madeleine, DUPOUY Marie-France, SERMET André, BAHEU Benoît, PRUGENT-LERE Fernande.

Titulaires absents non représentés (14) : PUCÉL Matthieu, CHATILLON Frédéric, DELCASSO Maryse, MUR Raymond, BORDE Michel, SAINT-PASTEUR Marcel, BESSONE Michel, MUR François, RIVIERE Alain, VIDALON Patricia, BRUN Didier, PUJOLLE Bernard, ROCA Jacques, FOURCADE Dominique.

Procurations (8) :
DESMARAIS Nadine à BUERBA Jean-Pierre
SOLANA Michel à RICARD Louis
GAILHARD Christophe à ANGLADE Jean-Louis
GAY Eric à CHAZOTTES Michel
ROCHER Jacques à LACAZE Noël
CARMOUSE Catherine à GISTAU Patrick
FORGUE Pierre à MIR André
MIR Jean-Henri à POME Maryse

OBJET : Demandes d'aides
Animation Natura 2000
(01/04/2018 au 31/03/2019)

Monsieur Jean-Michel CARROT a été nommé secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire peut délibérer.

Demande de subvention pour l'animation du DOCOB « HAUT LOURON » - Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de la mise en place de la procédure NATURA 2000, un programme d'action est proposé afin d'animer le territoire du site Natura 2000 du « HAUT LOURON ».

La Communauté de Communes Aure Louron est chargée d'assurer la **mise en application de son document d'objectifs**, sous le contrôle de Madame la Préfète et dans le respect de la réglementation et compte-tenu de l'ensemble des mesures à mettre en œuvre pour la protection et le suivi de ce milieu remarquable.

Monsieur le Président précise que le projet d'animation à mettre en place du **1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019** est évalué à **150 heures** et correspond à un total des dépenses prévu à **4103,77 €, soit 3406,97 € concernant les frais de rémunération auxquels s'ajoutent les frais professionnels évalués à 185,75 € et les frais de structure à 511,05 € qui correspondent à 15% des frais de personnel.**

Monsieur le Président informe l'assemblée qu'une aide pourrait être accordée par l'Etat et l'Europe (FEADER) à hauteur de 100% du montant total des dépenses liées à l'animation sur la période précitée. Cette aide se répartirait comme suit :

-Etat : 1 928,77 € (47%)

-EU : 2 175,00 € (53%)

Monsieur le Président propose à l'assemblée de bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré et à **l'unanimité** des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire :

- Approuve les demandes d'aides pour l'animation Natura 2000 Haut-Louron sur la période du 01/04/2018 au 31/03/2019 ;
- Mandate Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,

P CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

Château de Ségure

65240 ARREAU